



# Résolution : égalité femmes-hommes

## Préambule

La résolution égalité femmes-hommes de la CGT Éduc'action s'inscrit dans le cadre du syndicalisme de transformation sociale et de la lutte contre toute forme de domination donc de discrimination.

Les syndiqué-es CGT adhèrent à un féminisme de lutte qui combat l'oppression et toute forme de discrimination : de classe, de genre, de sexe, de religion, d'orientation sexuelle, à caractère raciste, liée au handicap...

La résolution égalité femmes-hommes fait le constat de l'oppression que la société capitaliste et patriarcale impose aux femmes. Elle prend en compte les injustices qui leur sont faites dans de nombreux domaines dont les plus criantes sont les inégalités salariales, la sous-représentation politique, les violences allant du sexisme ordinaire aux agressions physiques et morales.

La CGT, et la CGT Éduc'action, porte une tradition de mise en question et de lutte pour inscrire les combats féministes dans ses préoccupations, que ce soit avec des publications comme "*Antoinette*", des actions ponctuelles, ou, plus récemment un engagement collectif et de toute la confédération pour que change la situation des femmes au sein de la CGT.

Reprenant les combats des camarades engagé-es dans la lutte contre les discriminations sexistes, la Collective est née en novembre 2012 de la volonté des camarades femmes d'occuper la place qui leur est due dans la CGT Éduc'action tout autant que dans l'Éducation nationale et dans la société.

Cette résolution égalité veut donc construire l'égalité femmes-hommes dans la société, l'Éducation nationale et la CGT Éduc'action.

## I/ L'égalité femmes-hommes pour l'émancipation de toutes et tous

### 1. Construire l'égalité femmes-hommes dans la société

La CGT est née de la volonté des salarié-es de s'organiser collectivement et durablement pour défendre leurs intérêts face à l'oppression sociale et à l'exploitation capitaliste.

La première des oppressions étant le système patriarcal multiséculaire, fondé sur une domination des hommes sur les femmes, nous nous devons de continuer à combattre toutes ces formes de domination et d'exploitation, pour instaurer un monde plus juste et respectant l'égalité des droits, en adéquation avec les valeurs et les statuts de la CGT.

Malgré une égalité femmes-hommes proclamée et réaffirmée par une accumulation de lois, de plans et de dispositions de toutes sortes, l'égalité réelle tarde à venir ; les inégalités persistent et les discriminations sont innombrables.

Les offensives des forces conservatrices rétrogrades, qu'elles soient religieuses, économiques, ou politiques, peuvent rapidement déboucher sur

des retours en arrière et des reculs graves des droits des femmes, encore plus en période de crise ; rien n'est donc acquis de façon définitive et irréversible.

La CGT a renouvelé son engagement dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes en adoptant la Charte Égalité depuis 2007 ; la CGT Éduc'action s'inscrit totalement dans cette démarche.

Le combat pour l'égalité femmes-hommes reste donc un combat essentiel pour l'émancipation de toutes et tous, aussi bien dans la société que dans notre syndicat.

La CGT Éduc'action doit continuellement intégrer une dimension féministe dans ses actions et expressions militantes.

La CGT Éduc'action doit faire une lecture tout aussi féministe de nos métiers, de nos conditions de travail, de nos repères revendicatifs, de nos pratiques professionnelles et de nos batailles syndicales.

Notre mobilisation collective, déterminée et transversale en faveur de l'égalité dans nos métiers, doit contribuer à construire le rapport de

force nécessaire, indispensable pour enfin espérer passer de l'égalité formelle à l'égalité réelle.

Les luttes récentes et courageuses dans des secteurs occupés majoritairement par des femmes (la santé, le commerce, aide à la personne...) sont emblématiques. La CGT s'engage résolument dans ces luttes et pour faire avancer les droits des femmes, en particulier l'égalité au travail.

La CGT Educ'action milite pour que le 8 mars soit une journée d'action et de grève dans l'unité avec les organisations syndicales et les associations féministes.

La CGT Educ'action reprend les principales revendications féministes :

- l'égalité salariale et professionnelle,
- l'alignement par le haut des pensions et des retraites jusqu'à l'égalité réelle,
- le combat contre la précarité, précarité qui touche surtout les femmes,
- la revalorisation des métiers dits féminins et/ou féminisés, pour une mixité renforcée de tous les métiers dans tous les secteurs professionnels,
- l'accès des femmes aux postes de responsabilités dans toutes les professions, notamment dans les métiers et secteurs où elles sont majoritaires,
- la lutte contre le sexisme ordinaire, le harcèlement moral et toutes les formes de violences sexuelles, au travail et dans la vie, leur condamnation et l'exigence de réparations,
- la consolidation et la préservation de l'accès aux droits chèrement acquis, à la contraception et à l'IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) notamment au travers de la gratuité et l'accès à l'information,
- le maintien et la consolidation des services publics : petite enfance, santé, éducation, dépendance... Car dans la société actuelle, ce sont majoritairement les femmes qui pallient les carences de ces services publics,
- la construction d'une solidarité syndicale européenne et internationale pour la défense des droits des femmes partout dans le monde, pour l'émancipation de toutes et tous.

L'égalité réelle et de nouveaux droits restent à conquérir dans la perspective de transformation sociale pour une société de progrès.

## 2. Le rôle de l'éducation pour lutter contre les stéréotypes

Il suffit de regarder une cour d'école pour constater le poids encore prépondérant des rôles traditionnels assignés aux filles et aux garçons que ce soit par exemple au niveau des jeux, de l'occupation de l'espace ou des tenues vestimentaires.

La reproduction des stéréotypes de genre, qui continuent de creuser les inégalités entre les filles et les garçons, est d'ailleurs toujours nourrie par les manuels scolaires : sous-représentation des femmes, cantonnement à la sphère privée et aux tâches domestiques, spectre réduit de leurs activités professionnelles...

Les jouets vendus dans le commerce, les jeux, trop de livres pour enfants, sont vecteurs de ces stéréotypes.

Les femmes sont "*invisibilisées*" par l'usage de la langue elle-même, puisque le genre grammatical masculin, considéré comme universel, gomme leur existence.

La conception stéréotypée des rôles, encore trop souvent intégrée par les personnels de la communauté éducative, se perpétue souvent de manière inconsciente (valorisation de l'indépendance des garçons, filles perçues comme étant plus coopératives et méticuleuses...).

Patriarcat et capitalisme se conjuguent et se complètent pour maintenir les femmes dans un système d'exploitation et d'oppression injuste et insupportable.

De ce point de vue, l'École doit permettre d'identifier les discriminations et les stéréotypes sexistes et de genre pour les combattre, tant au niveau des personnels que des élèves.

L'institution scolaire doit être intransigeante avec le harcèlement sexiste, les violences sexistes et doit systématiquement soutenir les victimes.

Déconstruire les schémas sexués porteurs des inégalités de genre est fondamental dans le projet d'École démocratique et émancipatrice que nous portons.

**Se former, réfléchir ensemble et co-construire des pratiques communes est nécessaire pour instaurer l'égalité femmes-hommes**

Les personnels doivent bénéficier de modules spécifiques de formation initiale et continue dédiés à la lutte contre les discriminations dont celles liées

à l'égalité femmes-hommes.

Formations sur les relations entre salarié-es, l'identification et la dénonciation des pratiques et des discours sexistes, et la mise en place de pédagogies féministes qui construisent l'égalité femmes-hommes dans la classe et dans les relations entre élèves.

Dans notre projet pour l'École nous revendiquons des séances de concertation comprises dans le temps de travail. Ces séances doivent pouvoir être consacrées à la recherche de pratiques pédagogiques innovantes pour lutter contre les modes de domination reproduits par l'école. Notamment elles doivent permettre de favoriser l'égalité entre les élèves quel que soit leur sexe ou leur genre.

Les équipes éducatives, incluant les psychologues de l'Éducation Nationale devront veiller à favoriser une culture de l'orientation et des parcours dénués de préjugés sexistes.

Les ségrégations genrées dans les filières amènent à créer des groupes classes non mixtes voire des lycées non mixtes, ce qui est contraire au projet de société que nous portons.

Dans la voie professionnelle, la ségrégation sexiste est accentuée selon les filières et selon le statut de la formation. Si la majorité des formations industrielles, qui concentrent massivement des garçons, conduisent à l'emploi, certaines spécialités dans les services (gestion, administration, vente, services à la personne...) présentent à la fois des effectifs massifs et les plus mauvais taux d'insertion sur le marché du travail (environ 30 % de chômage, trois ans après le diplôme). Ces spécialités accueillent, en outre, un public spécifique, où sont très significativement sur-représentées, par rapport aux autres spécialités de l'enseignement professionnel, les filles.

Pour la voie générale et technologique, on retrouve cette orientation sexuée vers les métiers dits "masculins" ou "féminins" : la part des filles en 1<sup>ère</sup> L, est de 79 %, 45 % en 1<sup>ère</sup> S, 92 % en ST2S (Source MEN).

Prévenir et combattre les stéréotypes, les inégalités, les discriminations liées à l'orientation sexuelle et les violences passent aussi par l'exigence d'une véritable éducation à la sexualité.

La circulaire sur l'éducation à la sexualité doit être réécrite en y intégrant le concept de vie affective et l'ensemble des orientations sexuelles, et l'application stricte de la loi imposant trois séances d'édu-

cation à la sexualité par an de la maternelle au lycée.

Pour cela, il faut exiger que toutes les académies proposent à tous les personnels des formations "éducation à la sexualité" dans la formation initiale et continue. De plus, il faut permettre d'intégrer les séances d'éducation à la sexualité dans le service des personnels qui se sont portés volontaires et qui ont été formés.

Notamment les concepts de sexe biologique, identité de genre et orientation sexuelle doivent être clairement caractérisés avec les élèves pour éviter des confusions dans les raisonnements.

Les questions relatives à la sexualité, la contraception, l'IVG, les notions de respect et de consentement doivent être enseignées, parce que le corps humain n'est pas un objet.

Il s'agit d'un vrai projet d'école ou d'établissement à faire prendre en compte par les écoles, collèges et lycées, comme l'indique la circulaire EN du 17 février 2003.

Cela nécessite des interventions sur un long terme, que nous pouvons mener en commun avec les associations féministes, avec le Planning Familial, ou avec les associations LGBTI (Lesbien Gay Bisexuel Transgenre Intersexe).

Les modes de domination doivent être explicités et condamnés chaque fois qu'ils sont identifiés.

Les questions des violences faites aux femmes, du sexisme ordinaire aux agressions sexuelles et au viol (crime dont sont victimes 75 000 femmes par an en France), doivent être dénoncées sans concession. La culture du viol (discours, propos, représentations...) qui banalise et minimise ce crime doit être également dénoncée avec force sans concession.

La liberté pédagogique permettant aux enseignant-es de choisir des manuels non sexistes doit être garantie et renforcée.

Elle peut aussi permettre l'intervention des associations luttant sur le terrain des droits des femmes et LGBTI et la promotion des auteures, des chercheuses, des scientifiques, des intellectuelles afin de sensibiliser les élèves à l'égale légitimité de pensée entre femmes et hommes.

Les analyses féministes progressistes doivent être intégrées parmi les outils critiques des différentes disciplines.

La CGT Educ'action, dans son projet d'École et de

transformation sociale, préconise des pédagogies de coopération entre enseignant-es et élèves, entre élèves : ces pédagogies sont à même de favoriser l'égalité fille-garçon.

La CGT Educ'action doit également se saisir des dates spécifiques aux droits des femmes, comme le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, le 25 novembre, journée internationale de lutte contre toutes les violences faites aux femmes, mais aussi la journée contre le harcèlement (début novembre), les journées pour le droit à la contraception et l'avortement (26 et 28 septembre) ainsi que la journée internationale contre l'homophobie et la transphobie le 17 mai.

La convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif, signée pour la période 2013-2018, peut être un levier ; elle doit être appliquée.

La question de l'évaluation, dont nous avons souligné dans notre projet d'École et de transformation de la société qu'elle devait être le

plus possible déconnectée de la notation, doit être repensée et travaillée dans le sens de la suppression des préjugés de genre qui peuvent l'orienter.

La CGT Educ'action a décidé de féminiser systématiquement les textes qu'elle produit.

De la même façon, les textes, comptes rendus de cours, traces écrites, devraient le plus possible imposer une écriture inclusive, c'est-à-dire qui porte la trace de la présence du féminin, marquée souvent par le e dans notre langue, ou par de nouveaux mots.

La règle "*Le masculin l'emporte sur le féminin*" doit être abandonnée. Les accords pourraient se faire de façon mixte ou aléatoire : c'est la pratique qui fera évoluer la règle comme cela est souvent le cas en grammaire.

La Collective au sein de la CGT Educ'action mène des analyses et réflexions ; elle est une source de propositions et une ressource pour l'organisation.

## II/ La lutte pour l'égalité dans l'Éducation nationale

### 1. La responsabilité de la CGT Educ'action dans notre champ de syndicalisation

Le champ de l'Éducation nationale est féminisé à plus de 70 % et la précarité qui y est grandissante, touche particulièrement les femmes puisqu'en majorité ce sont elles qui occupent les emplois les plus précaires (personnels d'assistance éducative, AESH et AVS, CUI, ...).

Par l'ouverture du champ de syndicalisation de la CGT Educ'action à l'ensemble des enseignant-es et personnels d'éducation, puis aux personnels administratifs, de laboratoires, de santé et sociaux, nous nous adressons aujourd'hui à un salariat élargi et plus féminisé.

Ainsi, la CGT Educ'action doit s'adresser particulièrement aux femmes, leur donner la parole et prendre en compte leurs préoccupations.

En accord avec les valeurs de la CGT, la CGT Educ'action réaffirme sa dimension féministe en développant sa réflexion, en étant une force de propositions et en ayant une action militante dans la lutte pour l'égalité femmes-hommes en direction des salarié-es de l'Éducation nationale.

Parce qu'il y a encore des inégalités, la CGT

Educ'action a besoin de s'adresser aux salarié-es en leur proposant de s'organiser collectivement, de débattre et de lutter pour atteindre l'égalité.

La résolution sur l'outil syndical du 8<sup>ème</sup> congrès de la CGT Educ'action indique que : "*l'ensemble de nos expressions intégrera la dimension féministe. La CGT Educ'action s'engage dans une campagne permanente sur les droits des femmes*".

Cette mise en œuvre est aujourd'hui effective. En effet notre journal "*Perspectives, éducation, formation*" contient régulièrement une page consacrée aux droits des femmes rédigée par La Collective, des 4 pages notamment pour le 8 mars sont chaque année envoyés dans les SDEN pour diffusion dans les établissements, un questionnaire "*Et nous les femmes, on en est où ?*" a pu servir de base de discussion pour rencontrer les collègues.

D'autre part, la CGT Educ'action examine tous les textes officiels par le prisme de l'égalité femmes-hommes "*en chaussant systématiquement les lunettes du genre*".

Ainsi, la CGT Educ'action pourra repérer et dénoncer les inégalités femmes-hommes induites

avec leurs conséquences pour les femmes.

La CGT Éduc'action s'engage à poursuivre et à développer ce travail dans la durée.

## 2. La question de l'égalité salariale

La CGT Éduc'action s'est particulièrement intéressée à la question de l'égalité salariale car elle permet avant tout de faire avancer de façon pratique et réelle l'émancipation des femmes.

Lutter contre les inégalités femmes-hommes, c'est aussi défendre les intérêts de toutes et tous.

Atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes permettrait par exemple d'augmenter les ressources du système de retraites et d'abonder les régimes sociaux.

L'objectif est non seulement d'alerter sur les inégalités en matière de rémunérations, d'évolutions de carrières (plafond et parois de verre), pensions de retraite et de conditions de travail, mais aussi de mieux faire prendre en compte cette question dans les interventions syndicales.

Ainsi, la CGT Éduc'action a mené une campagne spécifique en s'appuyant sur des analyses chiffrées en diffusant un 4 pages "*Ensemble, revendiquons l'égalité salariale*" auprès des salarié-es et a organisé pour les militant-es une journée d'étude qui a abouti à des propositions concrètes. Cette campagne doit être poursuivie.

Comme, par exemple, dans la campagne de revendication d'un reclassement massif des personnels administratifs de la catégorie C vers la catégorie B et de la B vers la A.

La CGT Éduc'action s'est également munie de repères revendicatifs sur les rémunérations votés au CNU de Dourdan en octobre 2016, texte qui consacre toute une partie à l'égalité femmes-hommes.

Nous devons diffuser largement les 4 pages, tracts, communiqués et revendications égalité de la CGT Éduc'action auprès de nos collègues sur nos lieux de travail, notamment lors d'HIS (Heure d'Information Syndicale) ou RIS (Réunion d'Information Syndicale).

Ces documents sont globalement bien accueillis, ils répondent à une demande, sont un outil pour faire connaître la CGT Éduc'action et syndiquer.

La CGT Éduc'action s'engage à poursuivre ce travail

avec des retombées concrètes en matière de défense des personnels et d'avancées revendicatives.

La CGT Éduc'action s'inscrit dans la journée d'action et de grève du 8 mars pour obtenir l'égalité salariale et professionnelle.

## 3. Dans l'Éducation, nos moyens d'action

La CGT Éduc'action étudie et analyse les documents mis à disposition par le ministère permettant de détecter les sources d'inégalités entre les femmes et les hommes : bilan social, Rapport de Situation Comparé (RSC).

Ce travail peut se décliner au niveau des UASEN/URSEN avec l'étude notamment du bilan social académique.

La CGT Éduc'action intervient dans les instances nationales telles que le CTM, le CSE, les CAPN, les groupes de travail pour porter les revendications en matière d'égalité.

De la même façon, cette démarche devrait se décliner dans les instances aux niveaux académique et départemental.

Au niveau des établissements, la parité doit être une préoccupation dans les différentes instances.

La CGT Éduc'action est également prête à s'engager dans une réflexion sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, avec le ministère comme le prévoit le protocole d'accord de 2013 pour porter ses revendications afin qu'une politique de suppressions des inégalités femmes-hommes soit mise en place dans l'Éducation nationale.

Elle s'engage à diffuser, mutualiser des analyses et des outils auprès des SDEN et UASEN/URSEN afin que la démarche s'étende dans les territoires.

Elle intégrera un éclairage systématique par le prisme égalité femmes-hommes lors des formations syndicales et proposera des formations spécifiques sur la question de l'égalité professionnelle.

La CGT Éduc'action soutient et impulse les luttes des salarié-es dans les métiers occupés majoritairement par des femmes (AESH par exemple) qui exigent la juste revalorisation de leur travail et de leurs compétences.

Au-delà de la question de l'égalité salariale, il y a

nécessité de mener un travail sur le terrain, en étant vigilant-es sur le respect des droits des femmes en milieux professionnels, notamment en luttant contre toute forme de harcèlement et de sexisme même ordinaire.

Pour cela, en lien avec le collectif Femmes Mixité de la CGT et par la réflexion que peut engager la Collective, la CGT Educ'action irriguera l'ensemble

de l'organisation d'outils permettant de mener ce combat.

Avant la fin du prochain mandat, la CGT Educ'action mènera une enquête auprès de ses syndiqué-es afin de dresser un état de la situation des personnels féminins dans les établissements.

L'enquête portera sur les salaires, le temps de travail, les types de contrat, l'ambiance au travail.

### III/ Travailler la question de l'égalité dans la CGT Educ'action

#### 1. Présentation des structures féministes de la CGT

Comme l'ensemble de la CGT, le SNETP puis la CGT Educ'action, ont régulièrement mené des journées d'étude, porté des revendications d'égalité. De nombreuses militantes ont assumé des responsabilités dans notre organisation.

Nous devons continuer à structurer notre travail en l'appuyant sur les structures et les outils CGT existants.

Le collectif confédéral Femme mixité, sous contrôle de la CEC (Commission Exécutive Confédérale) et du CCN (Comité Confédéral National), propose des actions interprofessionnelles auxquelles nous nous associons régulièrement : journées d'étude, formations intersyndicales femmes, réunions des référentes égalité.

La CGT Educ'action a été associée à l'élaboration du guide égalité que nous diffusons. Il propose depuis le 8 mars 2015 un rapport de situation comparée interne à la CGT, outil de mesure de la place des femmes dans nos organisations CGT.

Il serait intéressant de réfléchir avec l'ensemble des syndicats de la Fonction publique, notamment la fonction publique d'État, aux inégalités salariales touchant les agent-es titulaires et non-titulaires et aux revendications communes, de travailler ensemble à des revendications transversales.

Le Collectif Femmes Mixité (fédéral) a été créé au 12<sup>ème</sup> congrès de la FERC et la CGT Educ'action doit y prendre toute sa place. Ce collectif fédéral permet de réfléchir aux questions d'égalité et de mixité dans les champs de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la culture,

de la formation professionnelle et du milieu associatif.

Au-delà des problématiques de l'égalité salariale et des discriminations (femmes-hommes), il peut aussi être un lieu d'échange, de production d'outils de réflexion et de transmission en direction des jeunes, enfants, lycéen-ne-s, étudiant-e-s, auxquels nous nous adressons sur nos lieux de travail.

La Collective de la CGT Educ'action, validée par notre 8<sup>ème</sup> congrès, fonctionne depuis novembre 2012 et alimente notre activité féministe nationale.

#### 2. Changer notre organisation syndicale c'est changer nos pratiques

Si notre milieu professionnel est très féminisé (70,5 %), la CGT Educ'action l'est moins : les femmes représentent près de 54 % des adhérentes, 34 % des responsables (secrétaires de SDEN, UASEN/URSDEN et politique financière), près de 46 % des élu-es et mandaté-es.

La Commission Exécutive (CEX) nationale n'était pas paritaire, pourtant c'était un objectif fixé à toutes les organisations de la CGT par la charte égalité, annexée à ses statuts depuis le 50<sup>ème</sup> congrès confédéral et c'était un objectif du 8<sup>ème</sup> congrès de la CGT Educ'action.

Le CNU d'octobre 2016 s'est engagé à respecter le principe de parité dans la construction de la commission exécutive, il en va de même pour le Bureau de l'Union. Cela implique un travail en amont que la seule commission des candidatures ne peut effectuer et dans l'optique d'éviter un fait accompli lors du congrès.

Cet objectif est atteint, la commission exécutive

élue au IX<sup>ème</sup> congrès est paritaire.

Les collectifs et les pôles nationaux pourraient également être animés par un binôme femme-homme.

Il est important que la CGT Éduc'action mette en place dans sa direction l'égalité qu'elle revendique dans ses tracts et ses repères revendicatifs pour le monde du travail.

Mais ce n'est pas suffisant. Travaillons à permettre à toutes les camarades de militer sereinement dans les collectifs, y compris de direction en organisant par exemple l'aide à la garde des enfants, le choix du jour et les horaires de réunion, et par le refus des propos sexistes, y compris sous couvert d'"humour".

Il y a des freins historiques, idéologiques, éducatifs, sociologiques à l'accès à la vie politique et militante des femmes.

Laisser faire c'est reproduire les inégalités, lutter contre ces freins nécessite de se poser systématiquement la question de la place des femmes, de promouvoir des fonctionnements collectifs plus représentatifs, et de généraliser des pratiques positives vertueuses, celles qui favorisent l'égalité.

Il faut réfléchir à nos fonctionnements et les changer pour que la parole soit partagée et que chacun-e puisse s'engager en fonction de ses envies et de sa disponibilité.

Aujourd'hui à la CEx nationale le temps de parole est limité et les interventions de femmes et d'hommes sont alternées (principe de la fermeture éclair ou double liste à la québécoise), afin de faciliter la prise de parole de tous et toutes les

militant-es de la direction nationale. Il est aussi nécessaire de prioriser les primo-intervenant-es dans les débats.

Ces pratiques doivent irriguer l'ensemble des SDEN, URSEN/UASEN et la SNR.

Comme cela a été initié par la confédération, la CGT Éduc'action s'engage à mettre en place un Rapport de Situation Comparée (RSC) annuel, à le diffuser à toute l'organisation, à le proposer aux SDEN, URSEN/UASEN et à la SNR.

Des points d'étape réguliers de nos actions, avec les avancées concrètes, sont faits lors des CNU et des CEx.

Le matériel de propagande produit sur nos revendications féministes doit être diffusé largement dans l'organisation, de même que ce qui est produit dans les SDEN et URSEN/UASEN doit être mutualisé.

La formation syndicale est essentielle pour lutter contre nos propres stéréotypes, porter les revendications féministes, se donner des outils de mesure des inégalités, former des militantes pour accéder à la parité dans nos directions syndicales.

La CGT Éduc'action mettra en place des journées de formation (journées d'étude égalité salariale, organisation de formations locales), en s'appuyant sur le plan de formation fédéral et confédéral.

La CGT participe à la journée intersyndicale femmes, organisée tous les ans. La CGT Éduc'action encourage ses militant-es à y participer.

La question de l'égalité doit aussi être mieux prise en compte dans l'ensemble des formations existantes.